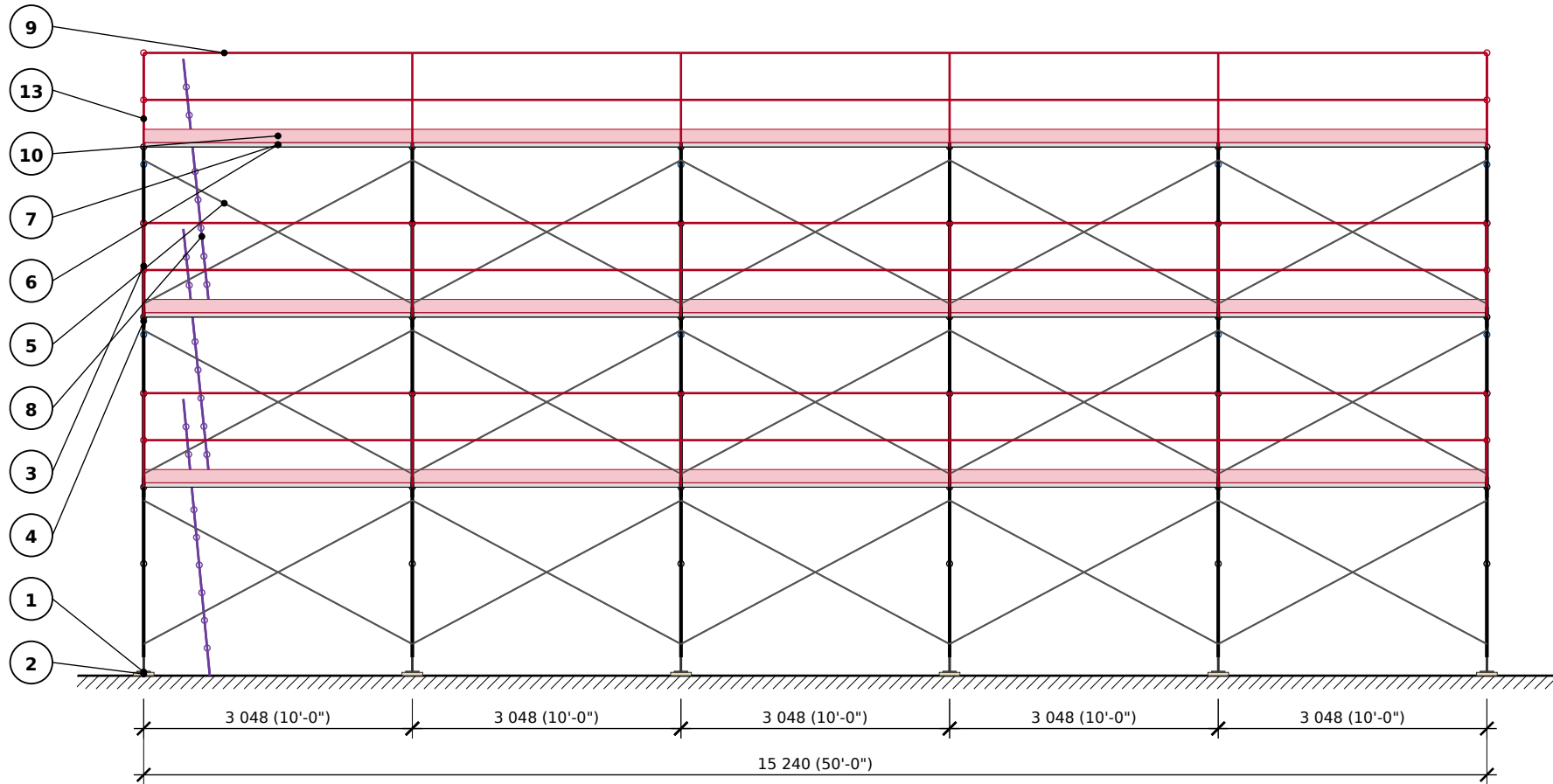


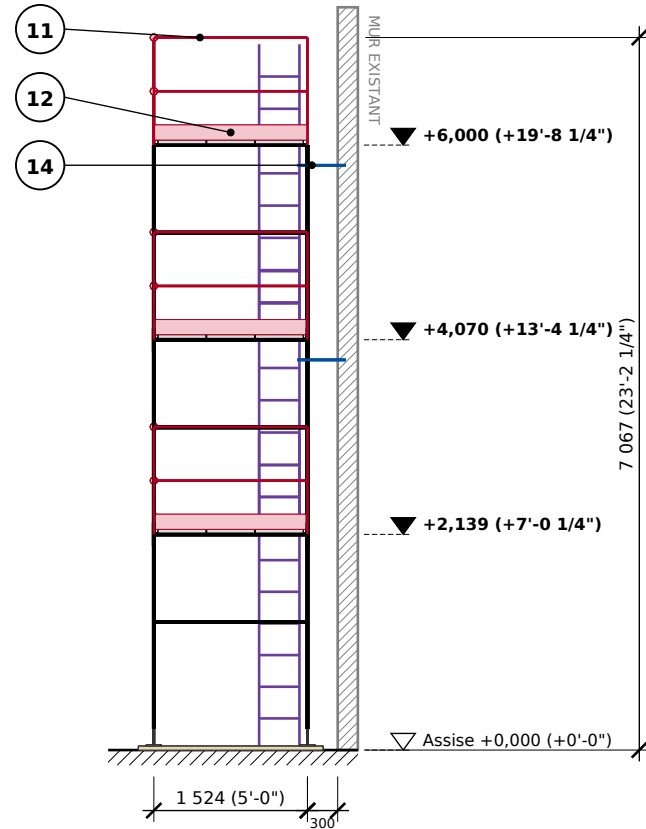
VUE EN PLAN

Éch. 1:75



ÉLÉVATION (FACE EXTÉRIEURE)

Éch. 1:75



VUE DE DROITE

Éch. 1:75

NOTES GÉNÉRALES

- Cotes en millimètres (pieds-pouces entre parenthèses) ; niveaux par rapport au sol fini. Ne pas mesurer sur le plan.
- Plan généré automatiquement : à vérifier et approuver par une personne compétente (ingénieur lorsque requis) avant le montage.
- Références : CSTC (RLRQ, c. S-2.1, r. 4), sous-section 3.9 (art. 3.9.1 à 3.9.26) et art. 2.4.1, par. 2 (plans d'ingénieur) ; CSA S269.2-16 (conception) et CSA Z797:23 (montage et utilisation).
- Repères : voir la nomenclature (feuille 2). Hypothèses de calcul et points à vérifier : feuille 2.

Rév.	Date	Description	Par
B	2026-10-17	Façade portée à 15 m	EchafaudCAD
A	2026-10-17	Émission initiale	EchafaudCAD

PRÉLIMINAIRE : NE PAS UTILISER POUR LE MONTAGE

Entreprise		Titre			
TektonAI		Échafaudage de façade			
Client		Chantier			
Exemple		Échafaudage à cadres (tubulaire) : 15 240 (50'-0") x plancher +6,000 (+19'-8 1/4")			
Dessiné par		Vérifié par		Approuvé par	
EchafaudCAD				2026-10-17	
Échelle		Format		Unités	
1:75		A3		mm (pi-po)	
N° de dessin		Rév.		Feuille	
ECH-261017-46CA		B		1 / 2	
				Statut	
				PRÉLIMINAIRE	



Sans échelle

Accès par échelle dans la première travée (CSTC, art. 3.9.11) : plateau à trappe à chaque levée, paliers espacés de 2,1 m au plus (6 m exigés), échelle dépassant chaque palier de 1 m.

- Cadres 5' (entraxe 1524 mm), 5 travée(s) de 3048 mm (10').
- Pile de 3 cadre(s) par file ; extension des vérins 171 mm.
- Garde-corps : lisse supérieure à 1067 mm, lisse intermédiaire à 533 mm, plinthe 150 mm.
- Plateaux : 3 plateau(x) de 19" par travée et par plancher.
- Entretoises en croix sur les deux faces, à chaque travée et chaque niveau.
- Ancrages au mur (CSTC, art. 3.9.10) : espacement vertical ≤ 3 fois la largeur (4,6 m), un ancrage au moins tous les 2 montants, plus le niveau supérieur.

Charge latérale de calcul de chaque ancrage, en traction et en compression : 225 N/m de plate-forme reprise, au moins 1 000 N, soit 1,4 kN au plus (6,1 m de plate-forme). Le mur et la cheville doivent reprendre cet effort ; placer les ancrages hors des zones de démolition ou de réparation.

- Longueur demandée 15000 mm, longueur réelle 15240 mm (déplacement 240 mm).
- Vent non calculé : donner la pression de vent $q_{1/50}$ du lieu (CNB 2020, annexe C, tableau C-2) pour un calcul indicatif des ancrages.
- Descente de charges (classe légère, 1,2 kPa ou 25 lb/pie², sur 1 plancher(s) à la fois) : montant le plus chargé 5,4 kN (poids propre 2,7 + service 2,7), total 44 kN sur 12 appuis ; pression sous semelle jusqu'à 20 kPa.
- Charges de service non pondérées, réparties par aires d'influence. Capacité des montants et des vérins : fiche du fabricant. Portance du sol ou de la dalle à vérifier : donner la capacité de l'étude de sol pour la comparer. Classes d'usage : légère 1,2 kN/m² et lourde 3,6 kN/m² d'après les guides de la CNESST (planchers d'échafaudage, DC200-1693-2), qui renvoient à la CSA S269.2.

Masses indicatives : remplacer par les masses du fournisseur pour le bordereau de livraison.

4

Echafaudage à cadres (tubulaire)

F

Classe légère 1,2 kPa (25 lb/pi²), 1 plancher(s) chargé(s) ; charges non pondérées

PRÉLIMINAIRE : NE PAS UTILISER POUR LE MONTAGE

PRÉLIMINAIRE